

Avec le concours **New DEAL Biotech**, le **Biopôle Clermont-Limagne** et ses partenaires soutiennent 6 projets dans les biotechnologies

Remise des prix jeudi 21 février 2019

Saint-Beauzire, le 21 février 2019 – Après les succès des premiers New DEALs, mis en place depuis 2012 en Auvergne, le **Biopôle Clermont-Limagne**, technopole dédiée aux entreprises des sciences du vivant, a lancé en octobre dernier le **New DEAL Biotech 2^{ème} édition**.

Le **New DEAL Biotech** offre aujourd'hui à six projets dans les biotechnologies, une dotation de 12 000 €, un laboratoire équipé et un accompagnement sur-mesure pendant un an.

Les porteurs de projet pourront ainsi développer leur startup dans des conditions exceptionnelles et sur un territoire dynamique et innovant. L'Auvergne se distingue en effet par une filière biotech d'excellence dans des domaines comme la santé, la nutrition, la cosmétique, la chimie verte et l'environnement.

Les candidats avaient jusqu'au 10 janvier 2019 pour répondre à l'appel à projets sur www.newdealbiotech.com.

LE NEW DEAL BIOTECH : UNE DOTATION, UN LABORATOIRE ET UN ACCOMPAGNEMENT PENDANT UN AN

Le **New DEAL** est un dispositif d'accueil imaginé par l'Auvergne, qui permet à des entrepreneurs de développer leur projet professionnel dans les meilleures conditions sur son territoire.

Grâce à ce dispositif, les porteurs de 6 projets se voient offrir pendant un an un laboratoire au sein du **Biopôle Clermont-Limagne**, un accompagnement par ses équipes et par l'**incubateur Busi**, et une dotation de 12 000 € par **MSD France**. L'offre unique en France du **New DEAL Biotech** permet de donner aux bio-entrepreneurs le temps et les moyens de se consacrer entièrement et en toute sérénité à leur projet durant une année complète, ceci dans un environnement dédié aux activités de biotechnologies.

Le **New DEAL Biotech** est organisé en partenariat avec MSD France, l'incubateur Busi, le réseau Arbios et Auvergne Rhône-Alpes Entreprises.

LENEWDEAL
BIOTECH

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOTRE PROJET DE STARTUP DANS LES BIOTECHNOLOGIES ?

RENDEZ-VOUS EN AUVERGNE !

AVEC LE NEWDEAL BIOTECH, le Biopôle Clermont-Limagne vous offre :

- 1 DOTATION de 12 000 €
- 1 LABORATOIRE pendant 1 an
- 1 ACCOMPAGNEMENT par l'incubateur et le Biopôle

Déposez votre candidature jusqu'au 10 janvier 2019 : WWW.NEWDEALBIOTECH.COM



En partenariat avec :



Auvergne
Rhône-Alpes
Entreprises

6 PROJETS SELECTIONNES PAR LE JURY

Jeudi 21 février 2019 : le Biopôle Clermont-Limagne et ses partenaires remettent les prix New Deal Biotech aux porteurs de 6 projets ambitieux

UNE NOUVELLE GAMME DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES NATURELS POUR LA SANTE VEGETALE ET APICOLE

Stéphanie HERMITTE développe une nouvelle gamme de produits phytosanitaires naturels qui s'inscrit comme une alternative aux pesticides chimiques pour la santé végétale et animale, notamment en apiculture.

La future société, qui proposera également un dispositif d'expertise en pathologies de l'abeille, entend ainsi concourir à la préservation de la biodiversité essentielle à la survie des abeilles dont on observe depuis ces 50 dernières années l'effondrement des colonies.

COLLECTER LES CHEVEUX ET EN EXTRAIRE LA MEILLEURE KERATINE

En collectant les cheveux chez les coiffeurs, le projet de **Clément BALDELLOU** et **James TAYLOR** répondra à de véritables problématiques environnementales. CAPILLUM, acteur de l'économie circulaire, sera ainsi la première entreprise à extraire la kératine humaine et à proposer un produit hautement qualitatif qui trouvera ses applications dans les domaines cosmétique et médical.

UNE PLATEFORME DE MEDECINE PREVENTIVE GRACE AU MICROBIOTE INTESTINAL

La transplantation de microbiote fécal, c'est-à-dire le transfert de selles d'un donneur sain à un patient receveur en vue de rééquilibrer sa flore intestinale altérée, est une approche thérapeutique qui suscite un intérêt grandissant.

Ce traitement, visant à corriger la dysbiose intestinale notamment après la prise d'antibiotiques, pourrait être plus accessible et plus sûr grâce à la plateforme de médecine préventive que **Julien SCANZI, Florent BELON** et **Stéphane GOBRON** projettent de créer.

PARFUMS ET NOUVEAUX INGREDIENTS DE PARFUMERIE A PARTIR DE PLANTES D'AUVERGNE

Auvergnat et parfumeur, **Jordan SOARES** souhaite valoriser les plantes à parfum du territoire auvergnat et proposer des parfums et des nouveaux ingrédients de parfumerie. Les narcisses et les jonquilles, jusqu'alors peu exploitées, constituent son premier objectif. Le créateur souhaite également remettre au goût du jour des méthodes d'extraction oubliées qui s'affranchissent des solvants dérivés du pétrole.

NOUVEAUX OUTILS DE DIAGNOSTIC DE CONTAMINATION MICROBIENNE DANS LES BIOTECH ET LA PHARMA

Frédérique VIEVILLE développe un système d'analyse par micro-fluidique pour le contrôle de contamination microbienne appliqué à la biotech et la pharma. Si ces systèmes existent à l'heure actuelle dans le domaine médical, ils méritent d'être développés dans les secteurs des biotechnologies et de la pharmacie ; leurs principaux atouts : légers, maniables et économiques, ils font gagner un temps substantiel sur la durée des analyses.

UN NOUVEAU SYSTEME DE DEPOLLUTION DE L'AIR QUI APPORTE DE LA VERDURE AUX INTERIEURS

Giulia SPINA souhaite concevoir, produire puis commercialiser un nouveau système de traitement de l'air intérieur avec filtre à eau et plantes dépolluantes. Des tests en cours valident l'efficacité du dispositif qui devrait s'avérer plus économique que les systèmes existants et plus esthétique grâce à la mise en valeur des plantes qu'il contiendra. Un premier appareil sera conçu pour la maison, puis des systèmes de grande taille, dédiés aux collectivités, seront mis au point.

L'Auvergne, un territoire privilégié pour les bio-entrepreneurs

Le [Biopôle Clermont-Limagne](#), créé en 1995, fut le premier technopôle de France dédié entièrement aux biotechnologies. Il est membre du réseau [Arbios](#) qui œuvre au développement de la filière biotech en Auvergne Rhône-Alpes avec deux autres sites : le [Naturopôle Nutrition Santé](#) et le [Bioparc Vichy-Hauterive](#). Le Biopôle accompagne les entreprises dans ce domaine en leur permettant de réaliser leurs recherches sur 3 sites respectivement situés à Riom, Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand, sur plus de 20 000 m².

[L'incubateur Busi](#) est un partenaire privilégié du Biopôle où son siège est situé. Depuis 1999, Busi favorise l'éclosion d'entreprises innovantes sur tout le territoire auvergnat en accompagnant les porteurs de projet jusqu'à leur création. Près de 40% des entreprises du Biopôle sont issues de l'incubateur.



Chercheuse en biotechnologies au Biopôle Clermont-Limagne



Le Biopôle Clermont-Limagne



Laboratoire de chimie du Biopôle Clermont-Limagne

Aujourd'hui, plus d'une cinquantaine d'entreprises, d'associations et de clusters sont installés au sein du Biopôle, attirés par un environnement de qualité, un large réseau d'affaires et un accompagnement pour aider au développement de leur activité. Ce lieu d'accueil privilégié représente 1 500 emplois.

Les biotechnologies sont en [Auvergne](#) un secteur d'excellence particulièrement reconnu dans les domaines de la nutrition, du végétal et de la santé. Les filières pharmaceutiques et agro-alimentaires y sont également fortement développées. La recherche en sciences du vivant est soutenue par des organismes nationaux (INRA, INSERM, CNRS...), l'Université Clermont-Auvergne et des écoles d'ingénieurs et de la recherche privée au sein d'entreprises et de startups.

Avec son offre attractive, le [New DEAL Biotech](#) permet donc aux entrepreneurs de sauter le pas et de venir créer leur startup en Auvergne, dans un environnement privilégié de par sa situation géographique, la qualité de vie qu'il offre et son activité économique dynamique et innovante.

A propos du Biopôle Clermont-Limagne

Entièrement dédié à l'accueil et l'accompagnement des entreprises dans le domaine des Sciences du Vivant depuis 1995, le Biopôle Clermont-Limagne est un technopôle qui comprend trois sites situés à Riom, Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand. Depuis 2013, le Biopôle Clermont-Limagne est géré par le SMO Biopôle Clermont-Limagne, Syndicat Mixte Ouvert réunissant Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et la CCI du Puy-de-Dôme. www.biopole-clermont.com

Contacts presse :

Anne LEPRAND-BIGAY, Chargée de communication - anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com - 04 73 64 43 30

Hervé PREVOTEAU, Directeur - hervé.prevoteau@biopole-clermont.com - 04 73 64 43 43